

Suivi naturaliste des odonates dans une forêt classée ENS

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

A partir d'avril 2017

BUDGET

654 €/an

PARTENAIRES

Conservatoire des Espaces Naturels Aquitaine

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Forêt du Bourgaillh, Pessac (33)

Depuis sa création en 2002, l'association Écosite du Bourgaillh cogère le site de la forêt du Bourgaillh en relation étroite avec la Mairie de Pessac. En 2016, un stagiaire en BTS GPN met en avant la présence des odonates sur les mares du site et propose de participer à un inventaire spécifique dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates. Avant de commencer tout inventaire on définit une zone qui sera prospectée durant toute la durée du protocole (sur une année ou plus), on décide d'un transect et l'observateur suit ce cheminement d'un pas lent en comptant les espèces d'odonates qu'il voit, il remplit un tableau pré-défini (espèce, sexe, stade, comportement, nombre) et transmet ensuite via un site Internet géré par la LPO qui complètera les données locales. Il y a 3 sessions car il existe des périodes de vol différentes selon les espèces, chaque session permet de suivre différents cortèges d'espèces. - Les trois passages pour chacune des 3 sessions permettent de respecter le principe de « population close », de respecter le suivi des espèces au taux faible de détectabilité et d'avoir un historique de la détection des espèces (présence/absence).

Au travers de cet inventaire dont le protocole se nomme Suivi Temporel des Libellules (STeLi) l'association a pour principaux objectifs d'améliorer les connaissances sur ces espèces pour mieux les protéger in situ et de contribuer aux données recueillies pour l'Atlas de la biodiversité d'Aquitaine porté notamment par la LPO Nouvelle-Aquitaine.

Une fois le protocole étudié par le Directeur Guide naturaliste et la Technicienne environnement bénévole, le choix des spots a été effectué d'un commun accord et les inventaires ont débuté avec ce binôme d'observateurs au printemps 2017. Le protocole est alors mis en pratique sur trois zones différentes réparties sur le site (une grande mare entourée de prairie, une petite mare entourée d'un petit bois de type chênaie, et une portion de la rivière du Peugue qui traverse la forêt et un bassin d'orage/une prairie humide).

Le matériel utilisé se compose comme suit :

- des livres spécialisés sur les odonates
- un appareil photo
- une paire de jumelles
- un tableau de report des observations



PILOTE

Association Écosite du Bourgaillh
179 avenue de Beutre
33600 PESSAC
05 56 15 32 11
contact@bourgaillh-pessac.fr
www.bourgaillh-pessac.fr

Laurent ROUSSERIE
Directeur et Guide naturaliste
05 56 15 32 11
direction@bourgaillh-pessac.fr

Linda POUCHARD
Technicienne Supérieure Gestion et
Protection de la Nature
06 03 84 29 32
lindapouchard@me.com





RÉSULTATS OBTENUS

- **Résultats obtenus (positifs et négatifs** - le partage des échecs ou des résultats inattendus sont tout aussi importants à faire connaître pour faire progresser les actions en faveur de la biodiversité). Pour la troisième année consécutive, la mise en place de cet inventaire et de ce suivi via le protocole STeLi a permis de révéler la présence d'une trentaine d'espèces d'odonates sur le site et de compter au moins une espèce protégée, l'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale). Citée dans l'Annexe 2 de la Direction Habitat Faune Flore et l'Annexe 3 de la Protection Nationale, cette espèce est classée en « Préoccupation mineure » en Aquitaine et « En danger » en France par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

(UICN). C'est la constatation d'une richesse de biodiversité à préserver pour cette forêt qui conforte son classement en Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2017.

- **Ce suivi** a aussi permis de porter une attention particulière à la présence exponentielle et continue d'Espèces Exotiques Envahissantes (Jussie, Renouée du Japon, Ecrevisse de Louisiane) qui pose la question de l'impact sur la qualité des cycles de vie et de la diversité des odonates. L'association Écosite du Bourgaillh souhaite se pencher davantage sur cette problématique au caractère urgent et s'intéresse à la gestion du site prévue par la Mairie de Pessac (en attente de validation d'un plan de gestion).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **Le protocole STeLi** est plutôt exigeant (conditions météorologiques, nombre de passages importants (3x3 passages/an), nombre de jours limites entre deux passages, etc.). Mobiliser les deux intervenants en même temps n'a pas toujours été possible, d'autant plus que les conditions météo ne permettaient pas toujours de pouvoir intervenir au moment choisi et les techniciens pouvaient être empêchés par leur emploi du temps et/ou situation géographique.

spontanément que certains lieux de passage seraient à la charge de l'un ou de l'autre intervenant (toujours le même), les compétences naturalistes étant de même niveau.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- Le suivi des odonates perdurera dans le temps pour fournir autant de données que possible à l'association, aux institutions de protection de la nature (CEN Aquitaine, MNHN, OAFS, etc.) et à des supports de connaissances comme les Atlas de la biodiversité.

- L'association apportera à la Mairie de Pessac des pistes techniques relatives à son expérience de terrain dans la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes présentes autour et dans les points d'eau (rivière, mare).

SOLUTIONS APPORTÉES

- Afin de pallier aux impossibilités de mobilisation des deux intervenants en même temps et de pallier aux aléas météorologiques, il a été décidé

TÉMOIGNAGE

Le volet relatif à l'animation de la démarche est important et ne doit pas être sous-estimé. Si l'on veut sensibiliser tout le monde, il faut s'en donner les moyens et y consacrer du temps au travers des animations diverses et variées. Chaque commune doit trouver la formule qui lui correspond le mieux en fonction de son territoire et de sa population.